

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'YONNE

Délibération n° CA-2024-18

Portant mise à jour de l'organigramme de l'Agence technique départementale de l'Yonne

Date de convocation : 25/11/2024

Sous la présidence de Monsieur Jérôme DELAVault, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

Collège des Conseillers Départementaux

Présents

- Mme Colette LERMAN, Conseillère Départementale de Joux-la-Ville ;
- M. Philippe BURIER, Conseiller Départemental de Joigny ;
- M. Jean-Pierre RAOUT, Conseiller Départemental de Charny ;
- M. Lionel TERRASSON, Conseiller Départemental de Villeneuve-sur-Yonne ;
- M. Christian DESCHAMPS, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne ;
- M. Gérard ANDRE, Conseiller Départemental de Saint-Florentin ;

Préfecture de l'Yonne-service du courrier

16 DEC. 2024

ARRIVÉE

Excusés

- M. Magloire SIOPATHIS, Conseiller Départemental d'Auxerre 2 ;
- Mme Delphine GREMY, Conseillère Départementale du Gâtinais en Bourgogne ;
- Mme Arminda GUIBLAIN, Conseillère Départementale d'Auxerre 2 ;
- M. Jordan HEITZMANN, Conseiller Départemental d'Avallon ;
- M. Pascal HENRIAT, Conseiller Départemental d'Auxerre 4 ;
- M. Gilles ABRY, Conseiller Départemental du Cœur de Puisaye ;
- M. François BOUCHER, Conseiller Départemental de Migennes ;
- M. Jean-Luc GIVORD, Conseiller Départemental de Sens 2 ;
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3 ;

Collège des Communes et Établissement Publics de Coopération Intercommunale

Présents

- Mme Jeannine JOUBLIN, Commune de Mailly-la-Ville ;
- M. Dominique BOURREAU, Commune de Villeneuve-la-Guyard ;
- M. David GARNIER, Commune de Valravillon ;
- M. Didier MORLE, Commune de Chemilly-sur-Yonne ;
- M. Gilles SACKPEY, Commune d'Étivey ;
- M. Alain DECUYPER, Commune de Ligny-le-Châtel ;
- M. Jean-Marc DICHE, Commune d'Ancy-le-Franc ;
- M. Richard ZEIGER, Commune de Joigny ;

Excusés

- Mme Dominique CHAPPUIT, Commune de Rosoy ;
- M. Dominique CHARPENTIER, Commune de Saint-Fargeau ;
- M. Roger PRIGNOT, Commune de Pourrain ;
- M. Didier MOREAU, Commune de Béon ;
- M. Claude DEPUYDT, Commune de Flogny-la-Chapelle ;
- Mme Sylvie CHARPIGNON, PETR de l'Avallonnais ;
- M. Olivier RAUSCENT, Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu les articles 14 et 15 des statuts de l'Agence technique départementale de l'Yonne votés par délibération n° AG-2015-01 de l'assemblée générale de l'ATD ;

Vu la délibération n° CA-2015-07 par laquelle le Conseil d'administration a créé le tableau des emplois ;

Vu la délibération n°CA-2021-09 du 13 décembre 2021 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Agence technique départementale de l'Yonne en la personne de Monsieur Jérôme Delavault ;

Vu les délibérations n° CA-2016-07, n° CA-2016-24, n° CA-2017-08, n° CA-2017-16, n° CA-2018-07, n° CA-2018-22, n° CA-2019-15, n° CA-2021-14, n° CA-2022-08, n° CA-2023-05, n° CA-2023-21 et n° CA-2024-04 par lesquelles le Conseil d'administration a modifié le tableau des emplois ;

Vu les délibérations n° CA-2016-08, n° CA-2017-07, n° CA-2017-17, n° CA-2018-06, n° CA-2018-21, n° CA-2019-13, n° CA-2021-06, n° CA-2021-13, n° CA-2022-07, n° CA-2022-13, n° CA-2023-04, n° CA-2023-20 par lesquelles le Conseil d'administration de l'ATD a été informé des mouvements de personnels et/ou de la mise à jour de l'organigramme de l'ATD ;

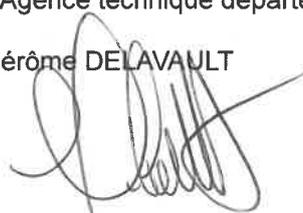
Considérant que le Conseil d'administration peut délibérer valablement dans la mesure où le quorum fixé à 10 membres est atteint.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,

- Est informé de la mise à jour de l'organigramme de l'ATD, joint à la présente, par l'arrivée de :
- Madame Véronique SIMONNET, chargée d'opérations en eau et assainissement, contractuelle rattachée au cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux, arrivée le 01/06/24, qui succède à Madame Pascale VERGRIETE partie fin janvier 2024 ;
 - Monsieur Geoffroy LAVOCAT, chargé d'opérations en bâtiments, détaché dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux au grade de stagiaire, arrivé le 02/04/24 et qui succède à Monsieur Grégory CHAMYK parti fin janvier 2024 ;
 - Monsieur Jean-Bernard GODARD chargé de mission SIG, contractuel rattaché au cadre d'emploi des techniciens territoriaux, arrivé le 01/08/24.

Auxerre, le 12 DEC. 2024
Le Président
du Conseil d'administration de
l'Agence technique départementale,

Jérôme DELAVault



Monsieur le directeur de l'Agence technique départementale de l'Yonne est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de DIJON territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, par voie postale au 22 rue d'Assas – 21 000 DIJON ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr ou <https://citoyens.telerecours.fr>.

– Transmis au représentant de l'État le : ...1.6.DEC. 2024..... – Notifié aux intéressés le...1.6.DEC. 2024.....

ORGANIGRAMME

